## Article 21 du Règlement

Il existe une pénurie dans ce domaine. Je sais pertinemment qu'il est difficile d'obtenir des crédits du Conseil du Trésor ou du Cabinet. Nous faisons des demandes sans cesse mais l'argent fait toujours défaut. J'ai maintes fois constaté que les circonscriptions de pêcheurs ne sont pas celles qui détiennent le pouvoir sur les banquettes ministérielles. Celui qui tient les cordons de la bourse provient en général de Bay Street et, si j'ose dire, ne comprend pas aussi bien que le député et certains d'entre nous l'importance des pêches commerciale et sportive.

M. Darling: Madame la Présidente, j'apprécie ce que le député d'Egmont (M. Henderson) a dit. Je serai franc, et je dirai que l'on en a parlé. Il ne fait aucun doute que les ports pour petits bateaux sont orientés vers le tourisme.

Il a d'ailleurs été question d'en confier dorénavant la responsabilité au ministre d'État au Tourisme. Bon nombre d'entre nous ont examiné la question et dit que c'était bien beau mais nous nous sommes demandés qui payerait la facture, compte tenu du fait que le budget du tourisme est limité. Comme l'a si bien dit le député, ce secteur pourrait relever du ministre d'État au Tourisme mais il faudrait alors lui accorder des crédits considérables. Le ministère des Pêches et des Océans a de l'argent lui, au moins.

Bien souvent, les ports sont utilisés à la fois par les touristes et par les pêcheurs, ce qui risque de poser un autre problème.

Peu importe de quel ministère relève ce secteur. Ce qui importe, c'est qu'il faut des crédits considérables. Si les ports pour petits bateaux étaient confiés au Tourisme sans crédits supplémentaires, la situation serait bien pire que maintenant qu'ils relèvent de Pêches et Océans.

M. Binns: Madame la Présidente, je voudrais parler brièvement de la création d'autorités portuaires car je crois que celà vient se greffer à la discussion actuelle. Tout le monde ici s'inquiète de la façon dont nous dépensons l'argent mais l'idée est de créer des organes incorporés auxquels le gouvernement donnerait une somme forfaitaire, de 2 000 à 3 000 \$ par exemple, pour s'occuper des réparations urgentes ou des petits travaux d'entretien. Les petits problèmes d'entretien s'aggravent, bien sûr, si l'on ne s'en occupe pas rapidement.

Le système actuel est bizarre à cet égard. Ainsi, si quelques planches se détachent d'une cale, les pêcheurs doivent d'abord avertir les autorités de la capitale de la province. Ensuite, les responsables des ports pour petits bateaux vont voir sur place. Ils retournent et communiquent avec le ministère des Travaux publics qui envoie des fonctionnaires pour examiner les dégâts; ceux-ci se mettent en rapport avec des entrepreneurs et obtiennent des soumissions. Nous constatons alors que les dégâts ont pris de l'ampleur parce que l'on n'a pas réagi rapidement.

Ces autorités portuaires, qui auront de l'argent, pourront donc s'occuper directement de ces problèmes. Elles pourront probablement trouver un charpentier dans le voisinage qui puisse régler ce petit problème et l'empêcher de s'aggraver. Ce système permettrait au gouvernement d'économiser de l'argent. Il serait plus efficace et les pêcheurs pourraient réagir. Nous aurions ainsi l'occasion de faire davantage pour les ports de pêche et de plaisance.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

## LES AFFAIRES SOCIALES

LA COLLECTE D'ALIMENTS DE NOËL DES JEUNES LIBÉRAUX DE YORK-OUEST

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, la situation de ceux qui ne mangent pas à leur faim à Toronto est plus précaire que jamais. En effet, selon des rapports récents, les banques d'aliments de la ville ont distribué cette année plus de 6 millions de dollars en denrées alimentaires, soit une augmentation de 300 p. 100 par rapport à l'année dernière.

De plus, les problèmes des mal nourris sont aggravés par les coûts prohibitifs du logement et les bas salaires. Il est incompréhensible que dans la ville la plus prospère du Canada de nombreuses familles doivent s'humilier en faisant la queue pour demander leur pain quotidien devant des banques d'aliments, des églises et des agences communautaires.

Pour tenter de contribuer à résoudre ce problème dont on ne voit pas la fin, les jeunes libéraux de York-Ouest lanceront lundi prochain, le 23 novembre, leur deuxième collecte d'aliments de Noël. Ils espèrent recueillir 1 000 livres d'aliments. Ceux qui veulent contribuer à cette campagne contre la faim en donnant des aliments non périssables ou de l'argent pourront le faire en communiquant avec mon bureau de circonscription, qui est situé au 2397 Finch Avenue West.

J'exhorte tous les résidants de mon secteur, la circonscription de York-Ouest, ainsi que de toute la région de Toronto à aider ceux qui sont dans le besoin, surtout durant la période des Fêtes, pour que nous puissions tous partager ensemble ce Noël et semer la joie malgré les difficultés du quotidien.